

Réservé aux adhérents

RANDONNEES AU MILEU DE LA LOIRE



Les dates

Du jeudi 7 au dimanche 10 septembre 2023, l'ASPTT vous propose de découvrir la région du Milieu de la Loire. Et plus particulièrement, La Charité-sur-Loire, « La Cité du Mot », classée au patrimoine mondial de l'Unesco, étape majeure sur le chemin de Compostelle, voie de Vézelay ; les forges royales de Guérigny classées aux Monuments historiques ; la forêt des Bertranges, deuxième chênaie de France après Tronçais ; Pouilly-sur-Loire et son vignoble pouilly-fumé de renommée mondiale ; la réserve naturelle du Val de Loire.

Le transport

Véhicule de location. Les frais de véhicule, location, carburant, péage seront mutualisés et partagés selon les modalités habituelles. Rendez-vous à la Pomme de Pin le jeudi 7 septembre 2023 à 9 heures 15 pour un départ à 9 heures 30.

Situation géographique

Le Milieu de la Loire se situe entre Gien et Nevers.

L'hébergement

Nous serons hébergés à l'hôtel « Le bon laboureur » à La Charité-sur-Loire. Draps, couvertures fournis. Trois chambres à 2 lits, une chambre à 3 lits.

Les repas

Petits déjeuners : pris à l'hôtel « Le bon laboureur ».

Déjeuners : repas tirés du sac (possibilité de faire les achats sur place).

Dîners : pris en commun dans un restaurant de La Charité-sur-Loire.

Les randonnées

Le planning des randonnées sera adapté aux participants et choisi parmi les nombreux circuits de la région du Milieu de la Loire. Chaque jour, randonnée d'environ 10km de difficulté .

L'équipement

Prévoir l'équipement classique pour randonnées faciles. Une liste type pourra être envoyée sur demande. Pharmacie personnelle.

Autres activités

Cave de Pouilly.

Visite des forges royales.

Cyclo-rail de Cosne-sur-Loire au-dessus de la Loire et dans les vignobles.

Fermes de Cadoux et de Port-Aubry.

Inscription

Pour ce séjour, 9 places ont été réservées. Le coût estimé de ce séjour est d'environ 200 euros par personne.

Inscription en fonction du nombre de places. Pré-inscription par mail auprès de jean.touchevier@orange.fr chèque dans les cinq jours permettant de valider l'inscription.

Merci d'établir un chèque de 100 euros à l'ordre de l'ASPTT ORLEANS RANDONNEES et l'adresser pour le vendredi 7 avril 2023 au plus tard (bien tenir compte des délais postaux) à :

Jean TOUCHEVIER
11 rue du Maréchal Leclerc
45000 ORLEANS

N'hésitez pas à m'interpeler pour tous renseignements complémentaires : jean.touchevier@orange.fr ou 07 88 37 91 19.

NB : Les participants à ce séjour s'engagent à régler leur cotisation 2023-2024 à l'ASPTT Orléans Randonnées avant le début du séjour, au cours du mois d'août 2023 (avec certificat médical le cas échéant).

